



HAL
open science

La pêche à l'anguille (*Anguilla anguilla*). Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande

Anatole Danto

► To cite this version:

Anatole Danto. La pêche à l'anguille (*Anguilla anguilla*). Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande. *Norois*, 2018, *Eaux, marais, lac, étang, pêche*, 246, pp.75-92. 10.4000/norois.6363 . hal-01822161

HAL Id: hal-01822161

<https://hal.science/hal-01822161>

Submitted on 20 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Norois

Environnement, aménagement, société

246 | 2018

Eaux, marais, lac, étang, pêche

La pêche à l'anguille (*Anguilla anguilla*). Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande

Fishing for eels (Anguilla anguilla). Perspectives on changing fishing practices with respect to a vulnerable species in the French Atlantic and German Baltic waters

Anatole Danto



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/norois/6363>

DOI : 10.4000/norois.6363

ISBN : 978-2-7535-7539-4

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 6 juin 2018

Pagination : 75-92

ISBN : 978-2-7535-7537-0

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Anatole Danto, « La pêche à l'anguille (*Anguilla anguilla*). Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande », *Norois* [En ligne], 246 | 2018, mis en ligne le 20 juin 2020, consulté le 13 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/norois/6363> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.6363>

La pêche à l'anguille (*Anguilla anguilla*). Regards croisés sur les mutations de pratiques de pêche d'une espèce vulnérable en Atlantique français et Baltique allemande

Fishing for Eels (Anguilla anguilla). Perspectives on Changing Fishing Practices with Respect to a Vulnerable Species in the French Atlantic and German Baltic Waters

Anatole DANTO

Doctorant CNRS – UMR 6051 ARENES, IEP Rennes, Faculté de droit et de science politique, université de Rennes 1 – 9 rue Jean-Macé, CS 54203, 35 042 RENNES cedex, France; APoliMer, UMR 6539 LEMAR, IUEM, université de Bretagne Occidentale, Technopôle Brest-Iroise – rue Dumont-d'Urville, 29 280 PLOUZANÉ, France. (anatole.danto@orange.fr)

Résumé : S'appuyant sur une méthodologie empruntée à l'ethnologie et à la géographie (enquêtes de terrain, observations participantes, acquisitions de matériaux et de données qualitatives et quantitatives...), cet article s'intéresse aux pratiques de pêche de l'anguille européenne sur deux façades maritimes européennes : l'Atlantique français et la Baltique allemande. Sur ces deux espaces côtiers, la pêche à l'anguille est pratiquée depuis des millénaires, et revêt diverses formes, avec plusieurs différences culturelles entre France et Allemagne. Toutefois, confrontés à une diminution globale du stock d'anguilles aux causes multiples, aussi bien anthropiques qu'environnementales, les pouvoirs publics nationaux, pressés par la Commission européenne, mettent en place des plans de gestion à l'échelle des bassins versants pour protéger au mieux la ressource, avec différents axes visant à diminuer les pressions sur l'anguille. Les conséquences sur les pratiques de pêche, souvent traditionnelles, sont nombreuses, et impactent indirectement le tissu socio-économique local, notamment par le biais des plans de sortie de flotte. Le délicat équilibre entre préservation écosystémique et maintien du tissu socio-économique local devient alors particulièrement visible, mettant en avant la nécessité d'une gestion soutenable de ce socio-écosystème.

Abstract: Using a methodology borrowed from ethnology and geography (field surveys, participant observations, acquisition of materials and qualitative and quantitative data, etc.), this paper focuses on fishing practices employed to catch European eels on two European seaboard: the French Atlantic and the German Baltic. In these two coastal areas, eel fishing has been practiced for millennia, and takes different forms, with a number of cultural differences between France and Germany. However, faced with an overall reduction in eel stocks for multiple reasons, both anthropogenic and environmental, both countries' national authorities, urged by the European Commission, have implemented management plans on the scale of drainage basins in order to protect eel resources as far as possible, with different lines of action aimed at reducing pressure on the eel population. The consequences for fishing practices, which are often traditional, are numerous and have an indirect impact on the local socio-economic fabric, particularly through fleet withdrawal plans. The delicate balance between preserving the ecosystem and maintaining the local socio-economic fabric becomes particularly visible, highlighting the need for sustainable management of this social and ecological system.

Mots clés : pêche – politiques publiques – Union européenne – façade atlantique – Baltique

Keywords: fishing – public policies – European Union – atlantic coast – Baltic

INTRODUCTION

L'anguille européenne *Anguilla anguilla*, Aal en allemand, est l'un des poissons migrateurs amphihalins parmi les plus pêchés dans les eaux européennes, du fait de sa relative abondance historique (Dekker, 2003) et d'une consommation ancienne traditionnelle largement répandue, notamment autour des eaux continentales, estuariennes en particulier. Cependant, depuis plusieurs années, les scientifiques (ICES WGEEL, 2016) mettent en garde les acteurs politiques européens (Parlement, Commission), contre une diminution des stocks d'anguilles, aux causes multiples, comme ceux de l'ensemble des poissons migrateurs amphihalins (Limburg et Waldman, 2009). Les chercheurs (voir par exemple Dekker et Beaulaton, 2016) considèrent d'ailleurs qu'en 2010 près de 90 % du stock d'anguille européenne étaient capturés. Cela a valu à cette espèce dotée d'un fort intérêt halieutique d'être classée dans l'annexe II des espèces menacées par la CITES¹ (*Convention on International Trade of Endangered Species* – Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Cela a directement conduit l'Union européenne à imposer à ses États membres, par l'intermédiaire d'un règlement², l'élaboration de mesures reconstituant les populations d'anguilles. Sur le terrain, des PGA (plans de gestion anguille) à l'échelle des grands bassins versants nationaux (découpés en UGA : unités de gestion anguille) ont ainsi été mis en place. Ils permettent une gestion adaptée aux particularités locales, en matière de pêche, mais aussi de ruptures de la continuité écologique des cours d'eau ou de contaminations biologiques (Roussel, Vecchio, 2010).

Sur le continent européen, ce poisson, qui a longtemps été considéré comme nuisible car lié aux animaux serpentiformes dans l'imaginaire collectif, est encore largement pêché au sein de l'espace maritime de nombreux pays, dans la lignée d'une consommation traditionnelle pluriséculaire, de nombreuses sources archéologiques et histo-

riques, en attestent (Bugeaud, 2006). L'anguille est un poisson chargé d'une symbolique particulière, très appréciée des pêcheurs, et dont la peau était utilisée pour de nombreux usages (art et artisanat). Elle reste un mets recherché dans toute l'Europe occidentale et nordique et est encore consommée à proximité des lieux de pêches traditionnels. Certains villages côtiers ou fluviaux européens sont encore fortement tournés vers la pêche à l'anguille, comme en Scanie, en Poméranie, en Schleswig, ou encore en Holstein. Toutefois, entre les différents territoires, l'exercice de la pêche à l'anguille revêt de nombreuses formes permettant de distinguer une grande diversité de lieux de pêche et de stades de pêche, suivant la croissance du poisson. Ces pratiques de pêche faisaient vivre 25 000 personnes en Europe au début des années 2000 (Dekker, 2004). Cette diversité esquisse ainsi une importante variété de pratiques, spatialement réparties de façons différentes sur les territoires français et allemands. Les façades maritimes française de l'Atlantique et allemande de la Baltique comportent un grand nombre de similitudes et divergences concernant la pêcherie anguillière. Elles constituent deux terrains de choix pour quiconque s'intéresse à l'étude des captures d'anguille européenne (figures 1 et 2).

Ces éléments amènent à se poser plusieurs questionnements. En premier lieu, on peut ainsi se demander comment est organisée la filière halieutique de pêche à l'anguille européenne sur ces deux façades, quels sont les modes de consommation de l'espèce entre les deux pays, et quel poids socio-économique représente la pêche à l'anguille localement ? En second lieu, la question écosystémique est également soulevée : quels facteurs environnementaux expliquent la diminution de la ressource ces dernières décennies ? Ces interrogations se rejoignent : à quelles évolutions, passées, présentes, futures doit faire face ce socio-écosystème ? Quel est l'impact des plans de gestion dédiés à l'anguille, à l'échelle des unités de gestion (bassins versants, en allemand : *Flusseinzugsgebiet*), sur les communautés riveraines, littorales comme fluviales ?

S'appuyant sur une méthodologie de sciences sociales, mêlant analyse de l'action publique, grâce au suivi de certaines instances de gestion et d'équipes investies de missions de police des

1. *Anguilla anguilla* a été inscrite sur l'annexe II de la CITES, comme « espèce vulnérable » en 2009.

2. Règlement (CE) N° 1100/2007 du conseil de l'Europe du 18 septembre 2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes, qui fait suite à différentes réglementations communautaires, prises à partir de l'année 2004 en faveur du stock d'anguilles.

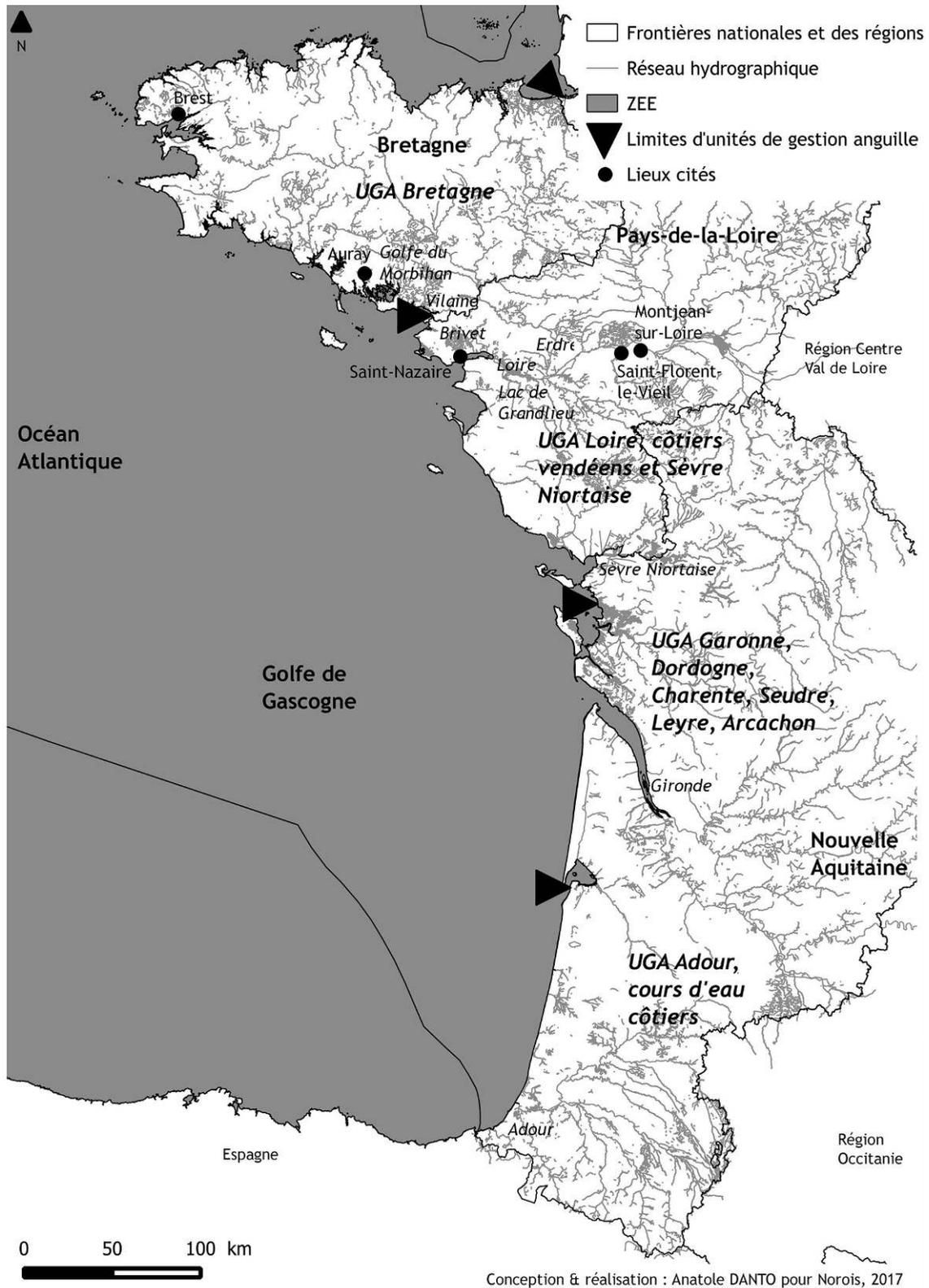


Figure 1 : La façade française de l'Atlantique
Map of the French Atlantic coast

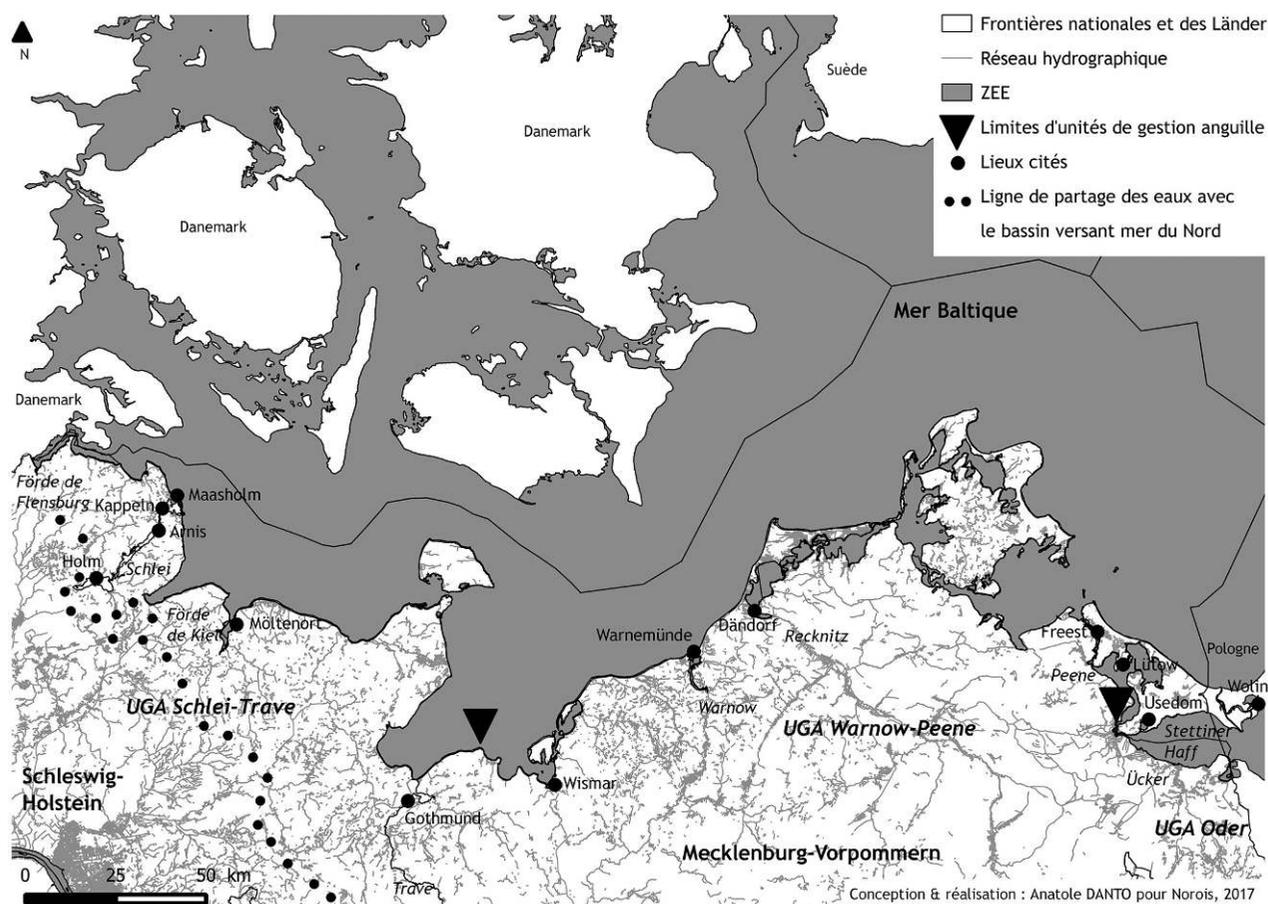


Figure 2 : La façade allemande de la Baltique
Map of the German Baltic coast

pêches, approche ethnographique (enquêtes de terrain, observation participante et observation flottante, collectes de matériaux ethnographiques), analyse anthropologique (étude comparative, ethnologie classique de l'école européenne), et appui géographique (cartographie, données qualitatives et quantitatives spatialisées, approches territorialisées), cet article tente de répondre à ces larges problématiques, qui affectent une espèce particulière du bestiaire halieutique européen. Il s'aide en cela d'un corpus bibliographique interdisciplinaire, allant des sciences humaines et sociales aux sciences de la nature, tentant de mobiliser les publications de chercheurs français voire étrangers. Pour faciliter la lecture, et ne pas alourdir encore plus le texte, des cartes, graphiques et tableaux viennent apporter des compléments d'informations.

TYPLOGIE DES LIEUX ET STADES DE PÊCHE ENTRE BALTIQUE ET ATLANTIQUE

En Atlantique français, une pêche emblématique des grands estuaires

L'anguille, par ses caractères amphihalins (déplacement entre eaux douces et salées), et thalassotocue (reproduction en mer et vie en rivière), fait partie des rares poissons migrateurs européens que l'on peut pêcher à la fois au sein des eaux marines et des eaux continentales, colonisant presque la totalité du réseau hydrographique libre d'obstacle (Adam *et al.*, 2008). Elle doit donc faire face à une pression de pêche importante quel que soit le milieu où elle se trouve, en mer comme en eau douce, et, en théorie, à presque tous ses stades (juvénile comme adulte).

En France, la pêche à l'anguille est autorisée sur toutes les façades maritimes, ainsi que sur toutes

les eaux douces où elle est présente. Sur la façade Atlantique, quatre unités de gestion ont été identifiées par le ministère français en charge de l'Écologie (UGA : unités de gestion anguille). On y retrouve les plus importants lieux de pêche français en matière d'anguille juvénile (voir tableau 2), à l'image des estuaires de la Gironde, la Vilaine, l'Adour, la Sèvre Niortaise, mais surtout la Loire (premier quota de France pour la pêche à la civelle – nom local de l'alevin d'anguille – avec une quarantaine de tonnes). Le tableau dressé par l'ONEMA³ à chaque campagne de pêche à la civelle permet de voir l'importance de la pêcherie civelière suivant les UGA (tableau 1).

Sur la façade atlantique française, la pêche de l'alevin d'anguille est autorisée, et donc réglementée par des quotas, mais elle est interdite en Méditerranée. Sur les trois premières UGA (Manche, mer du Nord et Bretagne), aucun pêcheur professionnel fluvial ne pratique en estuaire, expliquant l'absence de quota dédié dans le tableau 1. Des pêcheurs professionnels maritimes, dits marins-pêcheurs, peuvent en revanche y pratiquer jusqu'à la Limite de Salure des Eaux ou à la Limite des Affaires Maritimes, suivant les dérogations accordées localement par les directions inter-régionales de la mer (ex-Directions régionales des Affaires Maritimes), et la situation de ces

Unité de gestion anguille UGA	Code UGA	Total UGA	Quotas marins pêcheurs*				Quota pêcheurs fluviaux**			
				Repeuple-ment	Consom-mation	Total		Repeuple-ment	Consom-mation	Total
			% du total général	poids du quota/ UGA (kg)	poids du quota/ UGA (kg)	poids du quota/ UGA (kg)	% du total général	poids du quota/ UGA (kg)	poids du quota/ UGA (kg)	poids du quota/ UGA (kg)
Artois-Picardie	ARP	650	1,00	390	260	650	–	–	–	–
Seine-Normandie	SEN	1 951	3,00	1 171	780	1 951	–	–	–	–
Bretagne	BRE	5 847	9,00	3 508	2 339	5 847	–	–	–	–
Loire-Côtière Vendéens-Sèvre Niortaise	LCV	33 798	47,00	18 329	12 219	30 548	5,00	1 950	1 300	3 250
Garonne-Dordogne-Charente – Seudre-Leyre	GDC	16 252	22,00	8 581	5 721	14 302	3,00	1 170	780	1 950
Adour-Cours d'eau côtiers	ADR	6 502	5,00	1 951	1 301	3 252	5,00	1 950	1 300	3 250
Sous-Totaux		–	87,00	33 930	22 620	56 550	13,00	5 070	3 380	8 450

	Total en kg	% du total	Repeuple-ment	Consom-mation
Total Général toutes Uga et catégories de pêcheurs	65 000	100,00	39 000	26 000

* Arrêté du MEEM du 17 octobre 2016 (JO du 26 octobre 2016) modifié par AM du 27 octobre 2016 (JO du 30 octobre 2016)

** Arrêté du MEEM du 25 octobre 2016 (JO du 28 octobre 2016)

Tableau 1 : Répartition des quotas civelle par UGA pour la campagne de pêche hivernale 2016-2017 (Sources : ONEMA/MEDDE, arrêtés d'octobre 2016)

Dès qu'un sous-quota est atteint, la pêche est fermée dans l'UGA, ce qui arrive pour presque toutes les UGA chaque année. Pour la saison 2017-2018, une stabilité des quotas est envisagée.

Allocation of elver quotas by eel management unit (EMU) for the winter 2016/2017 fishing season (Source: ONEMA/MEDDE, ministerial orders, October 2016)

As soon as a sub-quota is reached, fishing is closed in the EMU, which occurs for almost every EMU every year. For the 2017/2018 season, a degree of quota stability is envisaged.

3. Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ancien CSP (Conseil Supérieur de la Pêche), établissement public sous tutelle du ministère du Développement durable, aujourd'hui fondu dans l'AFB (agence française pour la biodiversité).

Ichtyonyme francophone	Ichtyonyme germanophone	Stade	Terminologie retenue par l'administration
Anguille européenne	<i>Europäischer Aal</i>	Tous stades	Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>
Leptocéphale	<i>Weidenblattlarve/Leptocephalus/Aallarve</i>	Phase larvaire	Leptocéphale
Civelle au nord, piballe (ou pibale) au sud	<i>Glasaal/Steigaal</i>	Alevin	Anguille de moins de 12 cm
Anguille jaune	<i>Gelbaal</i>	Adulte	Anguille jaune
Anguille argentée, anguille de dévalaison, anguille d'avalaison	<i>Silberaal/Blankaal/Weiþaal</i>	Subadulte, mature	Anguille argentée

Tableau 2 : Ichthyonymes de l'anguille en fonction de ses stades de vie
Ichthyonyms of the eel at different stages of life

limites, parfois confondues en une seule (exemple d'une écluse sur un cours d'eau moyen). La Limite de Salure des Eaux correspond à une limite fictive entre la réglementation de la pêche maritime en aval, et de la pêche fluviale en amont ; elle correspond aussi à la limite d'amodiation⁴ par lots, avec la fin des lots de pêche fluviaux, dont l'État est le bailleur⁵. La Limite des Affaires Maritimes correspond quant à elle au premier obstacle à la navigation, elle constitue donc la limite entre les navigations maritime et fluviale. Enfin, la Limite Transversale de la Mer sépare le DPM (domaine public maritime) du DPF (domaine public fluvial). La pêche à la civelle est réservée aux pêcheurs professionnels et interdite aux pêcheurs amateurs français depuis 2006. La rareté attirant la convoitise, l'estuaire de la Loire est considéré comme l'une des principales zones de braconnage de civelles en Europe, avec une bande organisée et un réseau d'export illégal vers l'Asie passant par les Balkans, ou vers la péninsule ibérique (Danto, 2014) Ces pêches illégales induisent une pression de pêche importante sur le stock, difficilement quantifiable. La plus grosse saisie d'ivoirs criminels liée à des atteintes à l'environnement jamais réalisée par la gendarmerie nationale française a d'ailleurs eu lieu dans le cadre du démantèlement d'un trafic ligérien de civelle.

Une autre particularité française est l'autorisation de pêche de l'anguille argentée (tableau 2) par des engins de grande taille. L'anguille argentée correspond au stade adulte, où elle quitte les cours d'eau

pour aller se reproduire en mer. Même si cette pêche est critiquée par l'UE, car elle empêche les géniteurs d'effectuer le dernier cycle de leur migration pour donner naissance aux générations d'alevins suivantes, la France maintient cette pratique traditionnelle, tout en la réglementant fortement. Seule une quinzaine de pêcheurs professionnels a le droit de la pratiquer à travers le pays, en Loire (dix lots), sur le Lac de Grandlieu, et sur l'Erdre (espaces palustres de Loire-Atlantique).

En Baltique allemande, des pratiques concentrées en eaux saumâtres et intérieures

En Allemagne, la pêche à l'anguille est pratiquée aussi bien côté mer du Nord que mer Baltique, avec toutefois un fort déséquilibre en faveur de cette dernière, où l'anguille est plus abondante, les pratiques traditionnelles plus ancrées, et la consommation plus élevée. La façade baltique, du Danemark à la Pologne, comporte des hauts lieux de la pêche anguillière (Morisset-Andersen, 1996), avec plusieurs estuaires, comme la Schlei (fjord de Schleswig et ses villages de pêcheurs : Kappeln, Maasholm, Arnis et Holm), la Trave (avec le port estuarien de Gothmund en Lübeck), la Warnow (Warnemünde), les lagunes et *Bodden*, comme l'embouchure du fleuve transfrontalier avec la Pologne, l'Oder (multiples petits ports de pêche de la lagune de Szczecin, et des îles de Usedom et Wolin), ou encore les lacs rétrolittoraux qui sont de grands espaces de pratique. Plus en amont, les lacs du Mecklenburg, connus pour être la première région de pisciculture allemande devant la Lusace (Länder de Brandenburg et Sachsen), sont aussi une impor-

4. Acte de louage d'une concession.

5. Les cours d'eau domaniaux, appartenant à l'État, sont découpés en lots. L'administration les met en location lors d'adjudications, par l'intermédiaire de baux à durée limitée, sous le régime juridique de l'amodiation.

tante zone de pêche, tous comme les divers marais d'Allemagne orientale. Dans ce pays, à l'inverse de la France, l'anguille n'est pêchée qu'au stade adulte, la pêche à la civelle est inexistante (faible population de civelle, population issue de repeuplements, et donc absence de stade juvénile, pas de tradition établie, les causes sont multiples). En parallèle, la pêche anguillière allemande est bien moins dichotomique que la pêche française en matière de pratiques amont/aval, le gradient de salinité eau douce/Baltique étant bien moindre que le gradient eau douce/Atlantique. Ce phénomène biogéographique entraîne une homogénéité des pratiques en Allemagne par rapport à la France (la différence eau douce/eau salée y étant plus faible, les pratiques de pêches sont plus proches entre les eaux intérieures et les eaux marines en Allemagne qu'en France). Cette homogénéité des pratiques est ici accentuée par l'inexistence de pêcherie allemande au stade juvénile en Baltique.

DES DIFFÉRENCES MARQUÉES DE PRATIQUES DE PÊCHE ET DE CONSOMMATIONS

Les distributions des populations d'anguille varient fortement en fonction de la salinité des eaux, et des migrations de l'espèce, qui se reproduit en mer des Sargasses (Feunteun, 2012), et vient peupler les côtes européennes et africaines, de la Norvège aux Canaries, et le réseau hydrographique intérieur. Les façades maritimes françaises et allemandes bénéficient de conditions hydro-halines peu semblables : salinités différentes, très faible marnage en Baltique, présence du Gulf Stream en Atlantique, etc. Il en résulte des différences de métiers, les sociétés ayant développé des pratiques propres à leur environnement local, qui ne se sont pas uniformisées malgré l'harmonisation des réglementations communautaires et la circulation des savoirs en matière de pratiques halieutiques. Ainsi, le milieu influe en partie sur les pratiques, et indirectement, sur les politiques publiques.

Les pêches atlantiques d'anguille au sein des estuaires : des captures à tous les stades du cycle de vie

La France se distingue en Europe par ses pêches aux stades juvénile (alevins) et argenté (adultes

quittant l'Europe pour se reproduire). Les pêcheurs français ont depuis de nombreux siècles pratiqué ces deux activités de pêche, mettant en place des techniques spécifiques de capture.

La pêche à la civelle connaît des différences nord/sud marquées sur la façade Atlantique. Au sud de la Loire, la piballe, ou pibale, est pêchée par des navires dits pibaliers, qui possèdent deux grandes poches latérales (tableau 3) hissées sur une armature métallique sur le pont arrière du navire. Cette opération est nommée drossage (les tamis sont drossés, puis relevés et vidés). Au nord de la Loire, les navires, appelés civeliers (De Bruyne, Even, Naux, 2006), ne pêchent qu'avec des tamis mobiles, un de chaque côté du bateau, relevés plusieurs fois par heure. Dans les deux cas, les profondeurs des tamis, la taille des mailles, ou encore les lieux de pêche, sont fixés par acte administratif, et fréquemment contrôlés (figure 3). Cette réglementation a entraîné une forte homogénéisation des pratiques de pêche ; auparavant, chaque pêcheur ou presque pêchait avec sa maille et son filet propres, fabriqués manuellement. Pour la saison 2015/2016, l'administration a toutefois autorisé l'utilisation expérimentale de tamis qui abîment moins la civelle en Loire, destinée aussi bien à la vente qu'au repeuplement. Cette expérimentation a uniquement concerné les marins-pêcheurs et non les professionnels fluviaux. Ces tamis, appelés « hydro-tamis », comportent une poche terminale plus adaptée à la pression de l'eau et au stockage de la civelle avant la relève du tamis. Ils ont été créés suite aux observations de certains pêcheurs, en lien avec le comité régional des pêches des Pays-de-la-Loire.

La France est également l'un des derniers pays européens à autoriser la pêche de l'anguille d'avalaison (anguille argentée). Strictement encadrée aujourd'hui, cette pêche était pratiquée au niveau des moulins à eau qui barraient les cours d'eau, ou dans le lit de la Loire. Presque à chaque moulin était associé un droit de pêche que le meunier pouvait concéder à un tiers. Avec la disparition de la meunerie hydraulique, la disparition des droits lors de leur non-transmission, et les programmes de restauration de la continuité écologique des cours d'eau, cette pêche a peu à peu disparu, et est désormais interdite. Seuls les pêcheurs professionnels fluviaux peuvent encore la pratiquer, au moyen de verveux



Figure 3 : Contrôle de la taille réglementaire des tamis de pêche à la civelle par un contrôleur de l'unité littorale des Affaires Maritimes*, étier du Brivet, port de Méan, Saint-Nazaire, Loire-Atlantique, France, campagne civelles 2012-2013, décembre 2012 (cliché Anatole Danto)

* L'unité littorale des Affaires Maritimes est le service de contrôle des pêches en eaux marines françaises. Il dépend de la délégation à la mer et au littoral des directions départementales des territoires et de la mer, directions interministérielles placées sous l'autorité du préfet de département.

An inspector from the Maritime Affairs Coastal Unit checks that elver sieves comply with size regulations, Brivet channel, Méan harbor, Saint-Nazaire, Loire-Atlantique, France, 2012/2013 fishing season, December 2012 (photography Anatole Danto)

(tableau 3), sur le Lac de Grandlieu ou sur l'Erdre (Conseil supérieur de la Pêche, 2003).

Enfin, une dizaine de lots de pêche à l'anguille argentée est disponible en Loire, entre la Touraine et la Basse-Loire, où la technique autorisée est celle du dideau, ou guideau, qui consiste en l'utilisation d'une toue cabanée, sorte de bateau de pêche fluvial habitable, stationné sur le lit mineur, d'où se déploie un filet conique, barrant le fleuve (figure 4 et tableau 3). Cette technique existe en Loire depuis les années 1920, et a été introduite en France grâce à des pêcheurs hollandais. Ces derniers ont profité du cadre ligérien pour employer les techniques de

pêche utilisées sur les vastes deltas néerlandais (voir à ce sujet Le Clerc, 1936). Ils popularisèrent également la fumaison à la sciure de hêtre, méthode encore employée aujourd'hui, notamment autour de Montjean-sur-Loire.

Les pêcheurs ligériens emploient également un autre engin, appelé tézelle (tableau 3), et posé directement dans le lit du fleuve, sans être retenu à la toue cabanée. La tézelle était autrefois souvent fixée aux piles d'un pont. Ces deux engins sont utilisés de nuit et en période de hautes eaux, et relevés plusieurs fois pour éviter leur obstruction par des éléments charriés lors des crues (AAIPPBLB, 2008).

En Allemagne, une plus grande homogénéité de pratiques

En Allemagne, cette pêche à l'anguille argentée est inexistante côté Baltique, mais reste pratiquée en mer du Nord par de rares pêcheurs professionnels (comme sur la rivière Ems, à la frontière avec les Pays-Bas, où ne subsistent que deux pêcheurs d'anguille d'avalaison, dans le bourg de Terborg, dans la commune de Moormerland), qui utilisent d'autres techniques de pêche, notamment la pose de filets fixes en filières, sur des pieux enfoncés dans la vase, ou encore le chalutage latéral, voire le dideau. La pêche à la civelle est inexistante en Allemagne. En Baltique, la pêche à l'anguille argentée a lieu par les mêmes techniques que pour l'anguille de stade intermédiaire.

Enfin, la pêche de l'anguille jaune est autorisée, en France comme en Allemagne, aux professionnels et aux amateurs. Les principales techniques de pêche varient peu entre ces deux pays. La pêche à la foëne est pratiquée dans les zones humides (marais rétro-littoraux ou estuariens), mais en forte diminution, et la réglementation tente de la faire disparaître totalement. Dans les rivières, la pratique de la vermée, de la ligne de fond ou des nasses en osier (*Reusen*, ou *Korben* en allemand) est répandue (tableau 3). Dans les estuaires ou lagunes saumâtres, la pêche au filet fixe (*Netz*) a cours, relevé par bateau, ou alors contrôlé par des pêcheries de rive (pêcheries fixe ou mobile avec carrelet). La pêche au carrelet de rive n'existe presque pas en Allemagne orientale, faute de marée suffisante en Baltique. À l'inverse, le carrelet embarqué est présent des deux côtés du Rhin, essentiellement en eaux calmes.





Figure 4 : Le dideau ligérien d'un pêcheur professionnel fluvial, Saint-Florent-le-Vieil, Maine-et-Loire, France, octobre 2011 (cliché Anatole Danto)
A typical River Loire dideau belonging to a professional river fisherman, Saint-Florent-le-Vieil, Maine-et-Loire, France, October 2011 (photography Anatole Danto)

Particularité allemande, la pêche aux ancaux ou verveux de grande taille est largement pratiquée, essentiellement dans les fjords, *Bodden* et lagunes du littoral Baltique. En France, ces pratiques sont soit interdites, soit effectuées avec des engins de pêche de taille réduite (petits verveux, d'une hauteur maximale de 50 cm, comme dans le Golfe du Morbihan), marées obligent. En Allemagne, les verveux peuvent atteindre deux mètres de haut, comporter plusieurs poches, et avoir des ailes de plusieurs dizaines de mètres (figure 5), fixées par des pieux dans la vase.

Les pêches françaises sont donc caractérisées par des captures à tous les stades de l'anguille, et avec une typologie variée d'engins. À l'inverse, les pêches allemandes sont plus uniformes, car ne ciblent que l'anguille adulte. Ces différences s'expliquent essentiellement par les traditions et indirectement par l'adaptation des sociétés littorales et fluviales à leur environnement lors des siècles passés.

De fortes divergences en matière de consommation

Ces différences de pratiques de pêche sont aussi responsables de divergences en matière de consommation. Si en France, la consommation d'anguille est rare dès que l'on s'éloigne du réseau hydrogra-

phique, et quasiment absente sur le littoral, en Allemagne, la dégustation de ce poisson est très répandue dès que l'on s'approche de la Baltique ou d'un des sites lacustres entourant cette même mer (croupes lacustres de la Baltique par exemple). Les façades maritimes françaises sont bien plus grandes que les façades allemandes, ce qui explique en partie une consommation de poissons issus des eaux continentales plus faible en France qu'en Allemagne : les produits halieutiques d'origine marine représentent de plus grands tonnages et sont distribués plus largement dans l'hinterland en France que ceux d'origine continentale, à l'inverse de l'Allemagne, où dès que l'on s'éloigne du littoral, les produits d'eau douce sont largement présents.

Les anguilles jaunes sont majoritairement consommées fumées (Allemagne) ou en matelote (sorte de ragoût de poisson, en France). En Allemagne, chaque port de pêche possède des espaces commerçants, vendant à la débarque le poisson frais et souvent dotés de fumoirs à même le quai, permettant ainsi également la vente de fumaisons (figures 6 et 7).

En France, le circuit classique de la pêche maritime passe par la criée, ce qui augmente les intermédiaires, et limite les ventes traditionnelles à même le port. À l'inverse, l'Allemagne a permis une conservation des circuits courts, la pêche hauturière étant

Nom francophone	Nom allemand	Description
Tamis	<i>Sieb</i>	Les tamis sont deux grandes poches latérales, hissées sur une armature métallique sur le pont arrière des navires civeliers. Les tamis sont dressés puis vidés sur un bac tamisé pour trier les civelles.
Vermée	<i>Pötern</i> (litt. pêcher à la vermée), <i>pöddern</i> en Frise Orientale, où cela est traditionnellement fortement pratiqué	Pelote de vers enfilés sur un morceau de tissu, de la laine en général, spécialement fabriqué pour la pêche à l'anguille.
Ligne de fond	<i>Aalschnur</i>	Ligne lestée, comportant plusieurs hameçons, tendue en travers d'un cours d'eau. Sorte de palangre d'eau douce.
Dideau ou Guideau	<i>Aalschokker</i> ou <i>Ankerhamen Netz</i> (litt. filet à arrimer)	Mots désignant de longs filets coniques, aussi appelés chausse, montés sur des cadres et tendus dans le courant. Les toues cabanées portent les dideaux. Ils ciblent l'anguille argentée.
Ancrau	<i>Schleppnetz</i>	Filet en forme de poche, lesté et posé dans le sens du courant.
Verveux	<i>Aalreuse</i>	Long filet cylindrique ou conique, monté sur anneaux, maintenu ouvert par des arceaux en bois, et fixé dans les fonds palustres par l'intermédiaire de pieux de châtaignier.
Nasse anguillière, bosselle	<i>Aalkorb</i>	Engin de pêche de taille restreinte, tendu dans les cours d'eau et attaché à la rive ou à un flotteur.
Foëne, trident	<i>Aalharke, Aaleisen, Aalgabel, Aalpricke, Aalschere, Aalstachel, Elger, Aalspeere, ou Aalrechen.</i>	Lance équipée à son extrémité de plusieurs dents, droites ou incurvées, en bois ou en métal, traditionnellement utilisée spécifiquement pour l'anguille
Filet fixe	<i>Setznetz</i> ou <i>Aalhamen</i>	Filet tendu sur la zone de balancement des marées ou en milieu saumâtre, grâce à des pieux.
Ligne à anguille	<i>Aalpuppe</i>	Ligne à hameçon unique, posée sur un plan d'eau, avec un flotteur végétal.
Carrelet	<i>Daubel, ou Hebenetz</i>	Filet à mailles larges, tendus en général dans un cadre carré, et utilisés de façon mobile (carrelet, balance), ou fixe (pêcherie, carrelet fixe)
Tézelle	<i>Aalkorb</i>	Engin composé d'un verveux et d'un filet servant d'entonnoir, maintenu ouvert par un système en bois, sorte de dideau non retenue par une toue, ou de verveux fixe, ciblant l'anguille argentée.
Haveneau à anguille	<i>Aalglippe</i> ou <i>Täng</i>	Technique de pêche allemande, pratiquée à deux : l'un tient un haveneau posé sur le fond, l'autre pousse les anguilles à l'aide d'une sorte de râteau sans dent.

Tableau 3 : Typologie et définition des engins de pêche à l'anguille
Typology and definitions of eel fishing gear

absente des villes côtières depuis la chute de la RDA⁶ (Raillard, 2012). Ce pays connaît un nombre bien plus important de pêcheurs professionnels en eaux continentales que la France, ce qui favorise la mise en œuvre des plans de sortie de flotte. Les plans de sortie de flotte (PSF) sont des instruments financiers permettant à un pêcheur de cesser son activité en bénéficiant d'une prime de l'UE pour

détruire son bateau (interdiction de le revendre à un autre pêcheur).

Toutefois, la pêche française de l'alevin, inexistante en Allemagne, permet la vente de civelles. Cette vente, très encadrée, se fait par le pêcheur auprès d'un mareyeur habilité, et après déclaration aux Affaires maritimes et à FranceAgriMer⁷. Avec un prix de vente élevé, oscillant autour des

6. République Démocratique Allemande, *Deutsche Demokratische Republik*.

7. Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer.

Figure 5 : Un pêcheur professionnel ramende ses filets de verveux à ailes pendant l'hiver. En arrière-plan, les pieux en châtaignier, bois imputrescible, pour fixer les ailes dans les fonds meubles de la lagune, Lütow, Lagune de Szczecin, Mecklenburg-Vorpommern, Allemagne, mars 2015 (cliché Anatole Danto).

A professional fisherman mends his winged fyke nets in winter. In the background are stakes made of rot-proof chestnut wood, used to fix the wings into the soft substrate of the lagoon, Lütow, Szczecin Lagoon, Mecklenburg-Vorpommern, Germany, March 2015 (Photography Anatole Danto).



Figure 6 : « Fumerie d'anguille et de poisson de Heinerich Peters », détail d'une inscription murale sur la façade d'une maison ancienne du quartier portuaire de Wismar, Mecklenburg-Vorpommern, Allemagne, mars 2015 (cliché Anatole Danto).

“Heinerich Peters eel and fish smokehouse”, detail of a wall inscription on the façade of an old house in the harbor district of Wismar, Mecklenburg-Vorpommern, Germany, March 2015 (photography Anatole Danto)

500 à 800 €.kg⁻¹ en début de saison, la civelle ne se retrouve quasiment jamais sur les étals des poissonniers, l'essentiel étant exporté (en Espagne, pour la consommation, ou en Allemagne et Scandinavie, pour des opérations de repeuplement) (Joguet, 2003). Un moratoire, mis en place depuis quelques années par l'UE, interdit l'export en dehors des frontières européennes, et notamment vers l'Asie, et en particulier la Chine, qui raffolait de ce met. La civelle était auparavant appelée « plat des pauvres », et son abondance sur les rives des estuaires lassait : elle était jetée aux poules ou utilisée comme engrais, ou alors bouillie et compactée en petits pains vendus à même la rue. Cuite, elle était aussi consommée en salade ou poêlée.

L'anguille argentée enfin, en raison de sa rareté, est presque toujours vendue à des restaurateurs des rives des fleuves, dans les marchés des grandes villes, ou encore à des enseignes spécialisées dans les fumaisons.

En France, la consommation d'anguille, à tous stades, tend à s'éroder, essentiellement à cause des prix du poisson, et de la méconnaissance de sa cuisine par les jeunes générations, tandis qu'elle reste forte en Allemagne, obligeant ce pays à importer de l'anguille en grande quantité, et à développer une aquaculture spécifique, comme d'autres pays nordiques (à l'image du Danemark). Ce développement aquacole est couplé à une politique de repeuplement forte fondée, notamment, sur l'import d'alevins français. Cette stratégie peut sembler paradoxale



Figure 7 : Détail d'un fumoir à poissons sur les quais de Warnemünde lors du marché aux poissons dominical, estuaire de la Warnow (quartier littoral balnéaire de Rostock, au nord-ouest du cœur historique), Mecklenburg-Vorpommern, Allemagne, mars 2015 (cliché Anatole Danto)
 Detail of a fish smokehouse on the Warnemünde docks during the Sunday fish market, Warnow estuary (seaside resort district of Rostock, northwest of the historic center), Mecklenburg-Vorpommern, Germany, March 2015 (photography Anatole Danto)

puisqu'il s'agit de pêcher des alevins en France, où l'espèce est tout aussi menacée, pour *in fine* les relâcher en Allemagne).

UN CONSTAT COMMUN : UNE DIMINUTION DE LA POPULATION ANGUILLIÈRE, ENGENDRANT DES MESURES DE GESTION AUX FORTS IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Dans les années 1990, plusieurs pays européens constatent un effondrement des populations d'anguilles européennes dans les eaux continentales (exemple en Loire : voir figure 8). Le déclin de l'anguille, multifactoriel, est difficile à analyser, et tirer des conclusions sur tel ou tel phénomène est délicat, même si la surpêche, le parasitisme, les pollutions du milieu, les ruptures de la continuité écologique, et les changements globaux affectent les populations anguillères.

La population d'anguilles européennes doit ainsi faire face à différentes problématiques environnementales, en plus des contraintes anthropiques liées à la prédation directe et celles indirectement causées par l'Homme. En effet, l'anguille, qui vit alternativement en mer puis en rivière et qui est un poisson migrateur, se retrouve exposée selon ses stades de vies à différents écosystèmes aquatiques, aux contextes propres, ce qui augmente sa vulnérabilité (Chancerel, 1994). Dans le même temps, elle est également exposée à différents sociosystèmes de pêche, étant pêchée à tous ses stades de vie, excepté larvaire. En plus de cela, l'anguille européenne, sur notre continent, doit combattre un parasitisme en expansion, causé notamment par des nématodes (vers), *Anguillicoloides crassus*, qui infectent et affai-

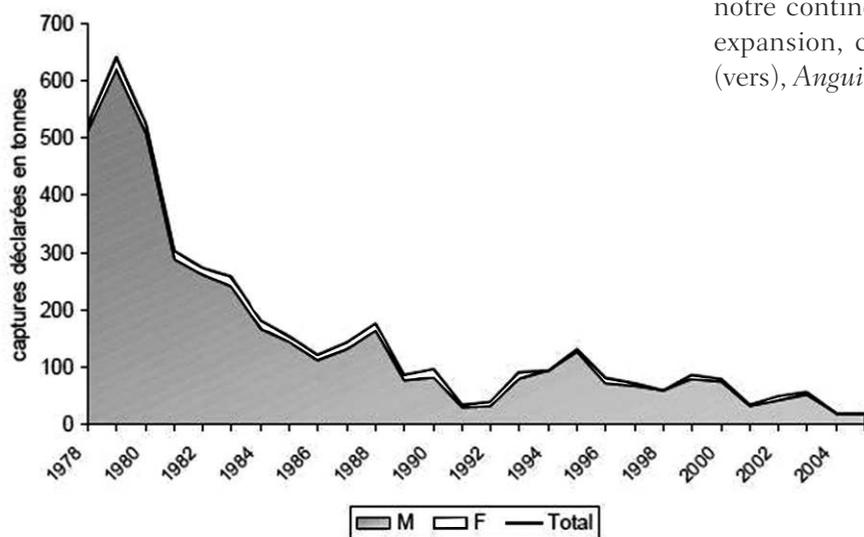


Figure 8 : Captures de civelles de Loire déclarées aux Affaires Maritimes sur la période 1978-2006 (source: DDAM 44/DDTM 44/DIRM NAMO; réalisation Anatole Danto)
 Les captures des marins pêcheurs sont celles en gris (majoritaires), celles des pêcheurs professionnels fluviaux en blanc.

Elver catches on the Loire reported to the Maritime Affairs administration over the period 1978-2006 (Sources: DDAM 44/DDTM 44/DIRM NAMO. Compilation Anatole Danto)
 The catches of sea fishermen are shown in grey (the majority), while those of river fishermen are shown in white.



blissent de plus en plus d'anguilles. En parallèle, l'anguille est sensible à toute rupture à la continuité écologique, réduisant d'autant son aire de répartition, et ses possibilités de migrations : barrages, retenues, seuils, moulins à eaux... constituent des obstacles parfois infranchissables, que les passes à anguilles installées depuis plusieurs années tentent de atténuer. Les turbines produisant de l'hydroélectricité peuvent leur causer des blessures létales. De même, les pollutions des milieux aquatiques, fréquentes en Europe, impactent les anguilles. Poisson en milieu de chaîne alimentaire, et résidant plusieurs dizaines d'années en eaux saumâtres, l'anguille doit aussi faire face à la bioaccumulation de substances polluantes dans ses tissus, comme les PCB (polychlorobiphényles, causes de cancers chez l'Homme). Les espèces invasives ou envahissantes, comme le silure (*Silurus glanis*), sont soupçonnées de leur porter atteinte par prédation, tandis que les espèces végétales du même ordre (jussie, pour ne citer qu'elle), modifient les habitats de l'anguille, pouvant réduire son aire de répartition à échelle locale. Enfin, le changement global affecte potentiellement les anguilles (Bonhommeau, Chassot et Rivot, 2008).

Face à cela, l'UE lance alors un programme de préservation de l'anguille⁸, en parallèle de son classement à l'annexe II de la CITES (Feunteun, 2002), qui la fait apparaître dans la liste des espèces menacées fortement. Différentes mesures sont mises en place touchant tous les phénomènes dont l'existence engendre une diminution des populations anguillères (Dorow, 2014). Chaque pays est découpé en unité de gestion anguille (UGA), à laquelle est associé un plan de gestion anguille (PGA), qui comprend différentes mesures : suivi scientifique (Baisez, Lafaille, 2005), diminution de l'exposition de l'anguille aux maladies, réduction des pollutions aquatiques, suppression des seuils et ruptures à la continuité écologique, opérations de repeuplement, et surtout, diminution de l'effort de pêche. À ce plan de gestion, est adossé un COGEPOMI (comité de gestion des poissons migrateurs) (Barthélémy, Menozzi et Pellegrini, 2010).

Diminuer la pression de pêche : les différentes variables utilisées

Concernant la pression de pêche, les mesures sont nombreuses pour tenter de la réduire. Tout d'abord, on assiste à l'instauration de quotas, par UGA, puis par catégories de pêcheurs. Les pêcheurs adhérents d'une organisation de producteurs sont favorisés, avec un quota proportionnellement légèrement plus élevé que pour les pêcheurs non affiliés. À noter que pour la saison 2015/2016, les « quotas individuels », appelés « limites individuelles de captures » ont été instaurés par pêcheurs. Cette mesure permet de diviser les quotas par le nombre de pratiquants, et est censée garantir à ceux débutant tardivement la saison de pêcher autant que les autres, et de ne pas voir les quotas fermer pour atteinte de la quantité fixée. Toutefois, ces limites, fixées sans véritable cadre réglementaire, ne sont que partiellement respectées par certains pêcheurs.

Ensuite, il y a eu la mise en place de l'interdiction de pêche aux amateurs à la fois des alevins (avant 2006, il y a eu 200 puis 100 licences civiles disponibles rien qu'en Loire-Atlantique pour les amateurs aux engins et aux filets), et des anguilles argentées. La diminution de la période de pêche de l'anguille jaune pour les amateurs a également été actée, réduisant d'autant la pression hors des mois autorisés, les pêcheurs amateurs participant à la gestion des cours d'eau (Barthélémy, 2013).

Enfin, il y a eu l'instauration d'une licence payante spécifique « anguille » (Guernallec, 2000), corrélée à une diminution des dérogations accordées pour pêcher en dehors de sa zone pour les professionnels (renouvellement des dérogations pour les pratiquants de l'année précédente, mais nouvelles dérogations non accordées aux nouveaux pêcheurs ou à ceux qui ne l'auraient pas demandée l'année précédente).

Pour terminer, un renforcement des contrôles des pêches a été effectué, passant notamment par des opérations inter-services (Lapoirie, 2011), coordonnées par la mission inter-service de l'eau et de la biodiversité, sous l'égide du préfet de département. Les compétences de l'ONEMA en matière de police des pêches aux poissons migrateurs ont aussi été étendues en aval de la Limite de Salure des Eaux, permettant des contrôles de la part des inspecteurs de l'environnement jusqu'à la mer.

8. Cf. p. 21, figure 2.6 du rapport du groupe de travail sur l'anguille, ICES advisory committee, 2016 : [http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Expert%20Group%20Report/acom/2016/WGEEL/wgeel_2016.pdf].

Les sorties de flotte, un difficile équilibre entre contraintes environnementales et problématiques socio-économiques

Une autre mesure au fort impact socio-économique correspond aux PSF. En dix ans, le nombre de pêcheurs professionnels de civelle est par exemple passé en France de 1 200 à environ 600. Les pêcheurs professionnels fluviaux ont diminué dans les mêmes proportions (division presque par deux), et le nombre de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets décroît lui aussi d'années en années, surtout en zone estuarienne, où la civelle leur a été fermée et l'anguille restreinte. De même, en Allemagne, les ports sont également très impactés par ces mesures, comme le montrent les figures 9 et 10. Cela entraîne localement un fort rejet de la politique commune des pêches sur les quais, souvent plus visible qu'en France. Dans les deux pays, le nombre de pratiquants a ainsi été divisé globalement par deux en peu de temps.

Les PSF, financés par l'UE, sont un instrument permettant aux pêcheurs proches de la retraite ou souhaitant changer de métier de vendre leur bateau à un prix intéressant. Toutefois, ces plans ont pour principale conséquence une diminution de l'emploi de marins dans les ports. La diminution est de deux ordres : les pêcheurs proches de l'âge de la retraite partent ainsi quelques mois ou années avant, pour bénéficier des subventions. Dans le même temps,



Figure 9 : « Nous voulons aussi vivre! 1991 – 1 800 pêcheurs; 2009 – 380 pêcheurs », panneau apposé sur une baraque de pêcheur, port de Freest, entre le Peenestrom et la Baie de Poméranie, Mecklenburg-Vorpommern, Allemagne, mars 2015 (cliché Anatole Danto)

"We also want to live! 1991 – 1,800 fishermen; 2009 – 380 fishermen", sign displayed on a fisherman's hut, Freest harbor, between the Peenestrom and Pomerania Bay, Mecklenburg-Vorpommern, Germany, March 2015 (photography Anatole Danto)



Figure 10 : Rejet de la PCP affiché sur les bateaux du port de Möltenort, Heikendorf, Fjord de Kiel, Schleswig-Holstein, Allemagne, juillet 2014 (cliché Anatole Danto)

Rejection of the CFP expressed on the vessels of Möltenort harbor, Heikendorf, Kieler Förde, Schleswig-Holstein, Germany, July 2014 (photography Anatole Danto)

les jeunes ont moins de débouchés professionnels, sauf à acheter des navires neufs à leur installation, ce qui est bien évidemment plus onéreux. Le nouveau FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche⁹), mis en place pour la période 2014-2020, prévoit d'ores et déjà un nouveau plan de sortie de flotte. Il est instauré à l'échelle nationale, pour les navires ciblant la civelle, et accessoirement l'anguille jaune. Il concernerait de 20 à 30 bateaux, et constitue le cinquième PSF depuis 2009 des navires ciblant l'anguille¹⁰.

De la même manière, la socio-économie en ressort déstructurée, avec un poids des emplois liés à la pêche en diminution, dans des territoires déjà frappés par de forts taux de chômage (en ex-Allemagne de l'est notamment, mais aussi dans plusieurs terri-

9. Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, qui remplace depuis peu l'ancien FEP, Fonds Européen pour la Pêche, en vigueur pour la période 2014-2020.

10. Voir *Le Marin*, édition en ligne du 22 août 2017.

toires isolés de Bretagne) (Reichert-Schick et Roth, 2013). Ces régions, souvent qualifiées de « régions périphériques maritimes », voient le poids du secteur pêche être souvent bien plus élevé qu'ailleurs, tant en termes d'activités que d'emplois. Dans certains villages littoraux, la pêche est ainsi une activité emblématique qui tend à diminuer, et trouver des débouchés pour les jeunes actifs devient plus compliqué. Le secteur traditionnel de la petite pêche côtière ou fluviale est fermé ou alors trop incertain, avec de nouvelles mesures de réduction de la pression de pêche envisagées par la politique commune des pêches, participant à la reconfiguration des espaces halieutiques (Trouillet, 2015).

Face aux critiques de la politique des PSF, l'UE propose également depuis plusieurs années le financement de projets locaux par des fonds européens comme le FEDER, ou encore le FEAMP, qui permettent une aide monétaire couplée à des aides locales pour des projets ou des infrastructures dans les ports de pêche touchés par ces restructurations (exemple sur la figure 11).

En plus d'inciter les pêcheurs à se regrouper en organisations de producteurs, censées leur permettre de mieux se faire entendre, et de mieux se promouvoir, l'UE finance également les groupes d'action locale pêche et aquaculture (GALPA, ou FLAG : *fisheries local action group*), via l'un des axes du FEAMP, dédié au DLAL (développement local par les acteurs locaux). C'est le volet halieutique du programme LEADER (liaison entre les actions de développement de l'économie rurale) de la politique agricole commune, qui s'applique aussi bien aux territoires littoraux qu'aux régions où la pêche en eaux douces est présente (à l'image de la Lusace). Ce programme permet des groupes de discussion entre pratiquants, qui se réunissent pour définir des stratégies de développement local durable.

Entre les deux pays, on assiste ainsi à l'émergence de nombreux projets, pas forcément similaires. Des ports sont ainsi refaits à neuf, notamment en Allemagne, et sont alors ouverts à d'autres fonctionnalités rurales littorales. En premier lieu, les pêcheurs se tournent notamment vers le tourisme, sous ses différentes formes (tourisme bleu et vert, cyclotourisme, agritourisme), créant notamment des boutiques de vente de produits transformés (anguilles fumées à emporter par exemple, ou restaurants de pêcheurs), des hébergements tou-



Figure 11 : Extension d'une jetée à Dändorf, grâce à des fonds européens (programme LEADER), Mecklenburg-Vorpommern, Allemagne, mars 2015

« Fonds européen agricole pour le développement rural – Ici, l'Europe investit dans les zones rurales – Projet financé : LEADER – Expansion de la jetée de Dändorf – Port salicole historique – Ce projet est cofinancé par les fonds de la Région et de la Collectivité balnéaire de la Mer Baltique de Dierhagen, Entreprise publique de la station balnéaire » (cliché Anatole Danto).

Extension of the mole in Dändorf, thanks to European funds (LEADER program), Mecklenburg-Vorpommern, Germany, March 2015
 "European Agricultural Fund for Rural Development – Here, Europe is investing in rural areas – Project funded: LEADER – Extension of the Dändorf mole – Historic saltern – This project is co-financed by funds from the Region and Kurverwaltung Ostseebad Dierhagen (the public company responsible for the administration of the Dierhagen Baltic seaside resort)" (Photography Anatole Danto).

ristiques à même les quais, *ex-nihilo* ou chez les pêcheurs... Une pratique prend son essor depuis quelques années, qui consiste à emmener des touristes en pêche pour observer le métier, il s'agit du pesca-tourisme, apportant un complément de revenu intéressant pour le pêcheur, et ne lui prenant pas de temps sur son temps de travail classique.

L'environnement et la nature sont également utilisés comme nouvelles fonctionnalités, avec la création d'espaces naturels protégés, ou d'infrastructures liées à l'environnement local (passes à poissons, musée, maison de parc), ouverts au public, visitables et créateurs d'emplois (guide, garde, gestionnaire, vendeur...). La plaisance, et plus largement le nautisme sont aussi une forme de diversification des petits ports littoraux d'Allemagne orientale. En France, la plaisance tient depuis longtemps une place importante dans les ports, même si cette place tend à légèrement diminuer aujourd'hui, tandis qu'en Allemagne, le phénomène est plus récent, du moins à l'échelle des façades (localement, certains ports existent depuis longtemps). Nombre de

petits ports germaniques ont réhabilités leur port grâce à des fonds européens, et en ont profité pour y adjoindre des « marinas » (Danto, 2015).

Enfin, le patrimoine local, qu'il soit naturel, comme on l'a vu, mais aussi culturel, à la fois matériel et immatériel, est mis en avant au travers de différentes actions : musées de vieux navires et des engins de pêche (*Freilichtmuseum* et *Heimatstube* entre autres), fêtes maritimes ou fêtes gastronomiques, programmes de transmission des savoirs inter-générationnels, rénovations de bâtiments, ou encore enquêtes ethnographiques.

Face à la diminution des stocks d'anguille européenne, l'UE a donc instauré des plans de gestion visant à limiter les mortalités anguillières de tout type. Pour diminuer la mortalité par pêche, de nombreuses mesures ont été mises en place par les États français et allemand visant à jouer sur différents leviers pour faire chuter la pression. La mesure la plus douloureuse pour les territoires est sans conteste celle finançant les plans de sortie de flotte, contribuant à déstructurer le tissu socio-économique local de régions déjà en difficulté. En parallèle, et pour tenter d'apporter des réponses à ces difficultés, l'Europe propose des cofinancements de projets, directement grâce au FEAMP (DLAL/Axe 4), ou indirectement, par l'intermédiaire des GALPA, visant à proposer aux populations locales une prise en main de leur devenir, passant par un développement local durable. Malgré cela, plusieurs voix s'élèvent parmi les pêcheurs, qui considèrent avoir déjà payé un lourd tribut à la réduction de la mortalité par pêche des anguilles européennes. L'objectif de la commission visant à diminuer raisonnablement la pression de pêche a été atteint et dépassé grâce aux PSF, alors que les deux autres actions prioritaires (diminution de la rupture à la continuité écologique, et diminution de l'exposition aux pollutions) sont encore loin d'être pleinement atteintes.

CONCLUSION

Activité de pêche emblématique de différents espaces fluvio-maritimes des façades Atlantique et Baltique, la pêche à l'anguille est une pêche traditionnelle aux techniques multiples, pratiquées depuis des siècles sur les espaces aquatiques européens. Face à la diminution de la ressource, et à

la fermeture des marchés extra-communautaires depuis quelques années, les pêcheurs s'interrogent sur l'avenir de leur pêche, tout en étant poussés à innover. Les stratégies adoptées par les organisations de producteurs divergent quelque peu : les pêcheurs français continuent à privilégier les circuits longs et l'export vers les marchés extra-nationaux, misant essentiellement sur la quantité, avec des demandes de relèvement des quotas (accepté avec un doublement du tonnage pour la saison 2014-2015 par exemple) et de réouverture du marché asiatique formulées chaque année¹¹. L'administration française, réglementation communautaire oblige, ne peut satisfaire ces demandes, et s'est donc lancée dans un programme gagnant-gagnant : les projets de repeuplement. Depuis 5 ans, un pourcentage toujours croissant des quotas globaux de captures est dédié aux opérations de repeuplement en milieu limnique (eaux continentales à la salinité proche de zéro). Ces projets étaient jusqu'à 2015 soutenus à hauteur de 96 % par le ministère de l'écologie, mais un changement réglementaire intervenu cette même année abaisse ce seuil à 80 % pour certaines structures, faute de budget public suffisant disponible. Cette modification a entraîné *de facto* l'arrêt de plusieurs programmes qui étaient prévus, éloignant la France de ses objectifs de mise en conformité avec la politique européenne. Pourtant, une organisation de producteurs, l'OP Estuaires (Pays-de-la-Loire) s'est lancée dans la construction de centres de stockage de civelles en son nom propre, permettant de mieux contrôler les prix de vente des civelles, en lissant les ventes¹².

À l'inverse, l'Allemagne, depuis longtemps (une trentaine d'années), a engagé des opérations de repeuplement pour conserver ses stocks. La pêche artisanale y mise parallèlement plutôt sur la qualité, avec un effort envers le tourisme littoral, aquatique et environnemental, fortement développé dans ce pays, ou en développement dans certains territoires plus excentrés (Poméranie par exemple).

Soumises à une réglementation stricte mais variée (communautaire, mais aussi nationale voire locale),

11. Depuis quelques années, il est interdit d'exporter la moindre civelle en dehors de l'UE. Cela a entraîné une baisse des cours, préjudiciable aux pêcheurs qui demandent une réouverture de l'export, notamment vers le marché asiatique, qui permettrait, vue la demande de l'Asie, de faire remonter les prix de ventes. La fermeture a été décidée pour diminuer la pression de pêche sur l'espèce, et limiter le braconnage et les trafics à destination de la Chine notamment.

12. Voir *Le Marin*, édition en ligne du 28 juin 2017.

et à des traditions régionales fortes, les pêches à l'anguille font ainsi aujourd'hui l'objet de nombreuses attentions de la part des pouvoirs publics à l'échelle européenne, qui ont pour objectif premier de préserver la ressource, tout en essayant d'impacter le moins possible les socio-écosystèmes littoraux, parfois déjà fragilisés par d'autres restructurations (en matière de pêche, mais plus globalement, dans différents secteurs d'activité, comme l'agriculture ou l'industrie). Petit à petit se mettent en place des mesures devant permettre aux pêcheurs d'accroître leurs revenus. L'un des buts affichés du FEAMP est d'ailleurs d'arriver à un nombre de pêcheurs moindre, mais mieux rémunérés, tout en diminuant la pression halieutique sur l'environnement aquatique, mais ce type de mesures tarde à produire les effets escomptés sur le terrain (Duhec, Delorme, Hénaut, 2010), laissant certains territoires véritablement déstabilisés socio-économiquement. La pêche à l'anguille n'est en effet pas qu'une histoire de quotas, puisqu'elle est pratiquée par des pêcheurs spécialisés, ancrés localement, utilisant des techniques traditionnelles de pêche, et dont la reconversion peut être difficile.

L'exemple de cette pêche démontre les difficultés de mise en œuvre d'une conciliation entre activités socio-économiques traditionnelles et préservation de la ressource et de l'espèce. Même si la majorité des politiques publiques mises en place depuis plusieurs années tend à atteindre une exploitation soutenable du stock d'anguilles européennes permettant son renouvellement, certaines pressions de tel ou tel groupe engendrent parfois des conflits. En mer Baltique, la Commission Européenne a décidé, à l'été 2017, et sans concertation aucune, d'instaurer un moratoire sur toute forme de pêche à l'anguille pour 2018, proposant du même coup d'étudier l'extension de cette mesure aux autres bassins européens le plus rapidement possible. Face à la levée de boucliers du monde de la pêche, qui a proposé d'analyser d'abord les effets des plans de gestion instaurés depuis plusieurs années, la Commission est revenue sur sa décision, proposant l'ouverture d'un débat, à la fin 2017, sur un moratoire européen¹³. Cet événement illustre pertinemment le besoin de prise en compte global du socio-écosystème formé par le triptyque : communautés de pêcheurs à l'an-

guille/anguille/milieux aquatiques marins, côtiers et continentaux.

Remerciements

L'auteur tient à remercier l'ensemble des acteurs rencontrés pour ce travail, en premier lieu les pêcheurs, mais aussi les agents du ministère en charge de l'écologie, notamment en Loire-Atlantique, Louis Brigand et Guillaume Lacquement, et les relecteurs pour leurs conseils, ainsi que la maison Julien-Gracq à Saint-Florent-le-Vieil (49).

Bibliographie

- AAIPPBLB, 2008. *Rapport d'exécution : Évolution de l'abondance de l'anguille argentée sur le bassin de la Loire. Caractéristiques morphométriques et niveaux de contamination par *Anguillicola crassus**, AAIPPBLB, Université de Tours, Plan Loire Grandeur Nature III, 23 p.
- ADAM G., FEUNTEUN E., PROUZET P., RIGAUD C., 2008. *L'anguille européenne. Indicateurs d'abondance et de colonisation*, Paris, Quae, coll. « Savoir-faire », 394 p.
- BAISEZ A., LAFAILLE P., 2005. Un outil d'aide à la gestion de l'anguille : le tableau de bord anguille du bassin Loire, *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, n° 378-379, p. 115-130.
- BARTHÉLÉMY C., 2013. *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire, Usages, savoirs et gestions de la nature*, Paris, L'Harmattan, coll. « Eau des Villes, Eau des Champs », 174 p.
- BARTHÉLÉMY C., MENOZZI M.-J., PELLEGRINI P., 2010. Gestion concertée des poissons migrateurs et dynamiques socio-naturelles d'un dispositif, le comité de gestion des poissons migrateurs, entre Garonne et Seine, *Sciences Eaux et Territoires*, n° 3, p. 126-131.
- BONHOMMEAU S., CHASSOT E., RIVOT E., 2008. Fluctuations in European eel (*Anguilla anguilla*) recruitment resulting from environmental changes in the Sargasso Sea, *Fisheries Oceanography*, vol. 17, n° 1, p. 32-44.
- BUGEAUD V., 2006. Pêcher en Loire au XVIII^e siècle, in LE LOUARN P. (dir.), *L'eau, sous le regard des sciences humaines et sociales, Journées de la MSH Ange Guépin*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logique sociale », p. 153-170.
- CHANCEREL F., 1994. La répartition de l'anguille en France, *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, n° 335, p. 289-294.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2014. *Bericht der Kommission an den Rat und das europäische Parlament über das Ergebnis der Durchführung der Aalbewirtschaftungspläne, einschließlich einer Bewertung der Besatzmaßnahmen und der Entwicklung der Marktpreise für Aale von weniger als 12 cm Länge*, 10 p.

13. Voir le communiqué de presse du CNPME du 13 octobre 2017.

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PÊCHE, 2003. *Guide des engins de pêche fluviale et lacustre en France Métropolitaine*, Paris, CSP, coll. « Mise au point », 198 p.
- DANTO A., 2014. *Les pêches traditionnelles aux poissons migrateurs dans l'estuaire de la Loire : l'exemple des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets*, Mémoire de master 1, CETMA, Muséum National d'Histoire Naturelle, IUEM, Université de Bretagne Occidentale, 133 p.
- DANTO A., 2015. *Dynamique des pêche petite pêche et pêche côtière et émergence de nouvelles fonctionnalités rurales en Poméranie Occidentale et Bas-Oder depuis la décollectivisation*, Mémoire de master 2, UMR ART-Dev Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement, IUEM, Université de Bretagne Occidentale, 122 p.
- DE BRUYNE C., EVEN S., NAUX L., 2006. Rapport sur la pêche à la civelle dans le bassin de la Loire, *Neptunus*, CDMO, volume 13/2007-1, 44 p.
- DEKKER W., 2003. Status of the European Eel Stock and Fisheries, in AIDA K., TSUKAMOTO K., YAMAUCHI K. (éd.), *Eels biology*, Tokyo, Springer, p. 237-254.
- DEKKER W., 2004. *Slipping through our hand. Population dynamics of the European eel*. Thèse de HDR, Amsterdam, 188 p.
- DEKKER W., BEAULATON L., 2016. Faire mieux que la nature ? The History of Eel Restocking in Europe, *Environment and History*, n° 22 (2), p. 255-300.
- DOROW M., 2014. *Umsetzung der Europäischen Aalverordnung in Mecklenburg-Vorpommern*, 18 p.
- DUHEC A., DELORME M.-O., HÉNAUT A., 2010. *La reconstitution des stocks d'anguilles : un problème qui dépasse une simple politique de quotas de pêche*. Dossier DUSPP, Université PMC, 18 p.
- FEUNTEUN E., 2002. Management and Restoration of European Eel Population (*Anguilla anguilla*): An Impossible Bargain, *Ecological Engineering*, n° 18 (5), p. 575-591.
- FEUNTEUN E., 2012. *Le rêve de l'anguille. Une sentinelle en danger. Petite encyclopédie sur un poisson extraordinaire*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Biologie Écologie », 270 p.
- GUERNALLEC C., 2000. Présentation de la pêche des poissons migrateurs et de la pêche dans les estuaires en France par les professionnels maritimes : le système des licences CIPE, *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, n° 357-358, p. 469-479.
- ICES WGEEL, 2016. Report of the Working Group on Eels (WGEEL), 15-22 September 2016, Cordoue, Espagne, 107 p.
- JOGUET S., 2003. *Le « caviar » des Espagnols, la civelle de l'estuaire de la Loire*, CCSTI Lorient, 3 p.
- LAPOIRIE P., 2011. *Opérations interservices de contrôle en milieu estuarien*, ONEMA, 11 p.
- LE CLERC J., 1936. La pêche au dideau en France, sous-titré essai de valorisation du domaine public fluvial, *Bulletin Français de Pisciculture*, n° 102, décembre 1936, p. 137-146.
- LIMBURG K., WALDMAN J., 2009. Dramatic declines in North Atlantic diadromous fishes, *BioScience*, n° 59 (11), p. 955-965.
- MORISSET-ANDERSEN C., 1996. L'anguille qui donne l'argent. Importance de l'anguille dans la vie des paysans-pêcheurs danois d'hier et d'aujourd'hui, *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 38^e année, bulletin n° 2, « ethnozoologie », p. 59-76.
- RAILLARD S., 2012. *Die See- und Küstenfischerei Mecklenburgs und Vorpommerns 1918 bis 1960, Traditionnelles Gewerbe unter ökonomischem und politischem Wandlungsdruck*. Oldenbourg Verlag, 456 p.
- REICHERT-SCHICK A., ROTH H., 2013. Les services à la population dans les régions rurales périphériques de l'Allemagne. Les exemples de la Poméranie occidentale et de l'Eifel occidentale, *Norois*, n° 229, vol. 4, p. 21-37. [doi.org/10.4000/norois.4817].
- ROUSSEL C., VECCHIO Y., 2010. *Sauvegarde de l'anguille : le plan de gestion français*, ONEMA, 24 p.
- TROUILLET B., 2015. Les enjeux spatiaux : la reconfiguration des espaces halieutiques, in GUILLAUME J. (coord.), *Espaces maritimes et territoires marins*, Paris, Ellipses, p. 53-88.

